

Avis national standard

Mairie des Pavillons-sous-Bois

Date limite de réponse : 25 septembre 2026 à 12:00

Section 1

Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie des Pavillons-sous-Bois

Type de Numéro national d'identification : SIRET

No national d'identification : 21930057100011

Ville : Les Pavillons-sous-Bois

Code Postal : 93320

Groupelement d'acheteurs : Non

Section 2

Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

<https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=942806&orgAcronyme=a1k>

Identifiant interne de la consultation : 2600022

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : service juridique

Adresse mail du contact : service.juridique@lespavillonssousbois.fr

No téléphone du contact : +33 148027575

Section 3

Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Condition de participations :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Voir article 5.1 du règlement de la consultation

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Voir article 5.1 du règlement de la consultation

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Voir article 5.1 du règlement de la consultation.

Il est par ailleurs précisé que les candidats doivent détenir les autorisations ou être adhérents d'une organisation spécifique, à savoir :

- pour le lot n°1 : Les prestations sont réservées à des personnes habilitées à exercer l'activité de conseil juridique au sens des articles 54 et 55 de la Loi n°71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques, le candidat doit donc justifier de cette habilitation.

- pour le lot n°2 : Le candidat doit justifier de l'inscription auprès du barreau. Les prestations sont réservées aux avocats conformément à l'article 4 de la Loi n°71-1130 du 31 décembre 1971, et de ses textes d'application (cf. notamment le Décret n°91-1197 du 27 novembre 1991 organisant la profession d'avocat et le Décret n°2023-552 du 30 juin 2023 portant Code de déontologie des avocats).

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limites de réception des plis : 25 septembre 2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Section 4 Identification du marché

Intitulé du marché : Prestations juridiques d'assistance, de conseil et de représentation en justice

Code CPV Principal : 79100000

Type de marché : Services

Description succincte du marché :

Le présent accord-cadre a pour objet des prestations de conseil juridique à destination des administrés et d'assistance, de conseil et de représentation en justice pour la Ville des Pavillons-sous-Bois et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Le présent accord-cadre n'est pas applicable aux prestations de conseil juridique et de représentation en justice réalisées dans le cadre de la protection fonctionnelle, aux contentieux en cours à la date de notification du présent accord-cadre et aux recours en cassation devant le Conseil d'État ou la Cour de Cassation pour lesquels les avocats au conseil disposent d'un monopole et hors frais d'huissiers éventuels.

L'accord-cadre est scindé en deux lots :

-Lot n°1 : Assistance juridique pour les habitants de la Ville

-Lot n°2 : Assistance, conseil et représentation en justice pour les contentieux de la Ville des Pavillons sous Bois et du CCAS.

L'accord-cadre mono-attributaire est établi conformément aux dispositions des articles R. 2162-1 à R. 2162-6 et R. 2162-13 à R. 2162-14 du Code de la commande publique. L'accord-cadre est conclu sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel tel que ce montant figure dans le descriptif propre à chaque lot.

La description détaillée de chaque lot figure dans le CCP.

Cet accord-cadre s'inscrit dans le cadre d'un groupement de commandes, pris notamment par délibération n°2019.00001 du 4 février 2019, entre la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale dont le coordonnateur est la ville des Pavillons-sous-Bois.

Conformément à l'article R. 2123-1 3° du Code de la commande publique, le présent accord-cadre fait l'objet d'une procédure adaptée ; il concerne des services spécifiques figurant dans la liste annexée au Code la commande publique.

Lieu principal d'exécution du marché : 93

Durée du marché (en mois) : 48

Le présent accord-cadre est conclu pour une durée d'un an à compter du 2 janvier 2027 ou à compter de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Il est reconductible à sa date d'anniversaire, soit au 2 janvier ou à sa date de notification si celle-ci est postérieure, tacitement, au maximum trois fois, pour une durée d'un an sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre (4) ans.

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Section 5

Lots

Marché alloti : Oui

Description du lot : **Lot n°1 - Assistance juridique pour les habitants de la Ville**

Dans le cadre du lot n°1, le titulaire aura pour mission l'assistance juridique des Pavillonnais et l'information sur leurs droits ainsi que de les conseiller et les orienter pour le règlement de conflits dans le cadre de consultations juridiques dispensées dans les locaux de la Mairie des Pavillons-sous-Bois. Le titulaire devra assurer trois permanences chaque mois d'une durée d'une heure et demie par permanence, à raison d'entretiens individuels de 15 minutes chacun. Les permanences ont lieu le jeudi (de 18h00 à 19h30) et le samedi (de 10h00 à 11h30). Ces horaires doivent être impérativement respectés afin d'assurer les séances fixées avec les Pavillonnais.

Aucune permanence ne sera organisée au mois d'août.

Les prestations seront réglées par l'application des prix unitaires tels qu'ils figurent dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU). Le présent lot est conclu sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel de 4 500,00 Euros HT.

- CPV du lot n°1 : 79100000

- Type de marché réservé : /

Description du lot : **Lot n°2 - Assistance, conseil et représentation en justice pour les contentieux de la Ville des Pavillons-sous-Bois et du CCAS**

Concernant le lot n°2, le titulaire devra assurer des prestations d'assistance juridique avec la production d'avis, de notes, d'études en lien à des questions posées par la Ville ou le CCAS ou pour l'interprétation de textes juridiques. De plus, il sera chargé de représenter la Ville des Pavillons-sous-Bois ou le CCAS en demande comme en défense devant les juridictions de l'ordre administratif ou judiciaire à l'exclusion des contentieux présentés devant le Conseil d'Etat et la Cour de cassation.

Les prestations seront réglées par l'application des prix unitaires tels qu'ils figurent dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU). Le présent lot est conclu sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel de 60 000,00 Euros HT.

- CPV du lot n°2 : 79100000

- Type de marché réservé : /

Section 6

Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

Le présent marché comporte des options au sens du droit communautaires par la possibilité de confier au titulaire du marché, en application de l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique, des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.